



Attaque Simple Riposte

FICHE LOCATION MATERIEL

NOM de naissance

Prénom

NOM d'usage

Sexe

masculin

☐

féminin

☐

Latéralité

droitier

☐

gaucher

☐

SOUS CUIRASSE 350 N

N°

SOUS CUIRASSE 800 N

N°

VESTE

N°

PANTALON

N°

MASQUE

N°

FLEURET*

FILS de CORPS et GANTS : personnels

POUR LA SAISON

CAUTION

10 €

25 €

20 €

50 €

30 €

75 €

25 €

60 €

30 €

75 €

Tenue complète (veste, pantalon, sous cuirasse et masque) : 80 €

Chèque de caution : 200 € (non encaissé)

TOTAL

MODE DE REGLEMENT

* les fleurets simples et les fleurets électriques lame n°2 sont prêtés durant les cours.

En cas de casse il sera demandé un montant forfaitaire de :

30 €

* les fleurets électriques lame 5 sont la propriété des tireurs, le club dispose de fleurets de «dépannage». En cas de casse ils vous sera demandé un montant forfaitaire de

40 €

CECI AFIN DE POUVOIR CONSERVER NOTRE SYSTEME ACTUEL DE PRET

L'entretien du matériel est à la charge de l'emprunteur (nettoyage, réparations, remplacement éventuel).

La non-restitution complète ou partielle, ou en mauvais état, entrainera l'encaissement de la caution.

Il sera demandé 20 € de frais de nettoyage en cas de tenue rendue sale en fin de saison sportive

Je soussigné :

déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus, et

☐ m'engage à restituer le matériel au club, propre et en bon état, à la fin de la saison sportive.

Date : ____/____/____

« Lu et approuvé »